



PUBLIC

Représentants du personnel, élus, chef d'entreprise, RH



PRÉ-REQUIS

Aucun



DURÉE

1 jour – 07 heures



MODALITÉS

Présentiel



TYPE DE VALIDATION

Certificat de réalisation
Attestation de fin de formation

» RÉSULTATS ATTENDUS

- Connaître le fonctionnement du CSE
- Comprendre et appréhender les missions des membres du CSE

» OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Permettre aux élus de mieux évaluer sur les plans juridiques et pratiques les droits dont ils disposent, leurs limites, leurs obligations et leurs responsabilités

» MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques d'entreprise



DATES ET LIEUX

- Nous consulter



TARIFS

315 € HT – 378 € TTC



INTERVENANT

Eric LANDUYT



Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap.

PROGRAMME

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU CSE

La composition du comité sociale et économique

- La présidence du CSE par l'employeur ou un représentant
- Composition de la délégation du personnel CSE
- Intervention d'autres personnes

Le statut des membres du CSE

- Le mandat des membres élus du CSE
- Les crédits d'heures et la liberté de déplacement

Les moyens matériels et humains du CSE

- Les moyens matériels du CSE
- Les moyens humains du CSE

LES REUNIONS DU CSE

Les différentes réunions du CSE

La convocation aux réunions du CSE

L'ordre du jour des réunions du CSE

Le déroulement des réunions du CSE

- Les participants aux réunions du CSE
- Modalités des réunions du CSE

Le procès-verbal des réunions du CSE

LES MODALITES D'INFORMATION, DE CONSULTATION ET D'EXERCICE DU CSE

Les règles applicables aux informations et consultations du CSE

- Principe en matière de consultations du CSE
- Suites des consultations du CSE et sanctions de l'irrégularité des consultations

Les obligations de secret professionnel et de discrétion

LES ATTRIBUTIONS DU CSE

Attributions du CSE dans les entreprises de 11 à 49 salariés : des délégués du personnel « allégés »

- Présentation des réclamations individuelles ou collectives
- Compétences particulières revues à la baisse
- Compétence générale en matière de santé, sécurité et conditions de travail redéfinies
- Saisine de l'inspecteur du travail par le CSE